



Invitation presse

RENTREE SOLENNELLE DE L'ECOLE DE DROIT DE LYON

Vendredi 1^{er} octobre 2010 – 11h

15 Quai Claude Bernard – Lyon 7^{ème} – Salle Caillemer

Afin de renforcer la formation professionnelle des étudiants, la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon III met en place à compter du 1^{er} octobre 2010 une Ecole de Droit qui délivrera un diplôme d'université intitulé « Professionnels du Droit ».

Cette formation a pour objet de donner aux étudiants en Droit une formation complémentaire professionnalisante. Elle est conçue pour les étudiants qui se destinent aux fonctions de magistrats judiciaires ou administratifs, aux professions juridiques et judiciaires réglementées (avocats, notaires, huissiers de justice...) ou aux fonctions de juristes d'entreprise.

L'Ecole de Droit de Lyon constitue pour les étudiants la chance d'obtenir une formation valorisante totalement compatible avec les autres formations de la Faculté de Droit (Master 1 ou 2) ou de son Institut d'Etudes Judiciaires (préparations aux examens et concours) puisque les cours seront dispensés entièrement à distance via la plate-forme pédagogique de la Faculté de Droit Virtuelle (<http://fdv.univ-lyon3.fr/joomla/>).

Vous trouverez de nombreuses informations sur l'Ecole de Droit de Lyon sur son site Internet à l'adresse suivante <http://fdv.univ-lyon3.fr/ecolededroit/>.

A l'occasion de la rentrée de la première promotion de l'Ecole de Droit de Lyon composée de 29 étudiants, une rentrée solennelle est organisée le vendredi 1^{er} octobre 2010 à 11h, en présence de personnalités du monde juridique et judiciaire.

Contacts presse

Gérald Delabre : 06 82 81 00 73

Stéphanie Doston : stephanie.doston@univ-lyon3.fr